

RAPPORT ANNUEL



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens



**Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec**

Vision

Devenir la référence et le lieu de rassemblement au Québec en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

Mission

Assurer et promouvoir la compétence et le professionnalisme de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. L'Ordre remplit ainsi son mandat de protection du public.

Valeurs

L'OTTIAQ s'acquitte de sa mission en privilégiant les valeurs suivantes :

- la compétence;
- l'éthique;
- la responsabilité professionnelle;
- la transparence;
- la collaboration;
- l'ouverture;
- l'innovation.

Logo



Le fil continu qui forme un ovale ouvert exprime le dynamisme de l'OTTIAQ et de ses membres ainsi que leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions, et la ligne centrale, l'Ordre qui les réunit toutes.



Table des MATIÈRES

■ Vision, mission, valeurs et logo	3
■ Lettres	5
■ Rapport de la présidente	6
■ Rapport de la directrice générale et secrétaire	8
■ Rapport de la déléguée au Conseil interprofessionnel du Québec	9
■ Rapport des activités de la région de l'Outaouais	10
■ Rapport des activités de la région de la Capitale-Nationale	11
■ Rapport de la trésorière	12
■ États financiers	13
■ Tableau des membres et renseignements divers	17
■ Rapport des activités du Bureau	18
■ Rapport des activités du Comité administratif	21
■ Rapport du Secteur affaires professionnelles	23
■ Rapport de la syndique	24
■ Rapport des activités du Comité de discipline	24
■ Rapport des activités du Comité de révision	25
■ Rapport des activités du Comité d'arbitrage des comptes	25
■ Rapport des activités du Comité d'inspection professionnelle	26
■ Rapport des activités du Comité de la formation	26
■ Rapport du Secteur communications	27
■ L'OTTIAQ, c'est aussi... ..	28



Québec

Montréal, le 16 juin 2005

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

Yvon Marcoux

Ministre de la Justice, procureur général, notaire général
et ministre responsable de l'application des lois professionnelles



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 16 juin 2005

Monsieur Yvon Marcoux
Ministre de la Justice, procureur général, notaire général et ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Monique C. Cormier, term. a.



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 16 juin 2005

Maître Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Monique C. Cormier, term. a.



Rapport de la PRÉSIDENTE



Dans son plan stratégique 2003-2006, l'OTTIAQ a clairement déterminé ses publics cibles. Parmi eux figurent les professeurs, les chargés de cours et les étudiants. L'exercice 2004-2005 s'insère donc dans une démarche à long terme qui vise à faire en sorte que l'Ordre devienne un interlocuteur de première importance auprès des universités et de ceux et celles qui les composent.

Dans cet esprit, les secteurs communications, gestion et développement et affaires professionnelles ont jeté les bases d'une démarche auprès des établissements d'enseignement universitaire. Ainsi, le Comité spécial sur le mentorat a entrepris d'analyser les programmes coopératifs en traduction offerts par différentes universités, pour étudier la possibilité d'intégrer les activités de mentorat aux stages. Le rapport du Comité sera présenté au début de l'exercice 2005-2006. Il s'agit là d'un projet qui pourrait avoir un effet important sur l'avenir du programme de mentorat. En plus de favoriser le recrutement continu de nouveaux membres, il permettrait à l'Ordre d'assumer encore mieux son rôle de protecteur du public.

Pour sa part, le Secteur communications a cherché à mieux connaître les besoins des étudiants et à déterminer ce qui pourrait être mis en œuvre afin d'en recruter un plus grand nombre. Pour ce faire, six groupes témoins, composés d'une soixantaine d'étudiants inscrits et non inscrits à l'Ordre, ont été mis sur pied. Ils nous ont appris notamment que les étudiants étaient intéressés par l'Ordre, mais qu'ils ne connaissaient pas bien sa mission, ses services et les moyens d'en devenir membre.

En plus des groupes témoins, les associations étudiantes de différentes universités ainsi que les départements ont fait l'objet de rencontres afin de répertorier les meilleurs moyens d'entrer en contact avec les étudiants. À la lumière de ces recherches, le Secteur communications a conçu un plan de communication qui devrait être mis en œuvre dès la rentrée de l'automne 2005. L'objectif à moyen terme est de faire en sorte que tout étudiant

universitaire en traduction, en terminologie ou en interprétation sache ce qu'est l'OTTIAQ, qu'il soit au courant de la possibilité de s'y inscrire et qu'il s'y reconnaisse.

Au Secteur développement et gestion, Sylvie Lavallée et moi-même avons contribué à cette démarche de rapprochement avec le milieu universitaire en allant rencontrer certains directeurs de programmes de traduction pour discuter avec eux des nouvelles modalités d'agrément. Celles-ci permettent depuis maintenant un an aux professeurs et aux chargés de cours de devenir membres de l'Ordre sans avoir à fournir d'échantillons de travail. Une rencontre d'information a été organisée pour les professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et d'autres sont prévues dans les prochains mois.

Au cours de nos rencontres avec les directeurs de programmes de traduction, nous avons également traité de l'importance d'inclure l'appartenance à l'Ordre dans les critères d'embauche des professeurs. Les directeurs ont été sensibles à notre demande et ils tenteront d'en tenir compte dans la mesure du possible.

Il m'apparaît clair que l'Ordre devra, dans les années à venir, maintenir ses liens avec les directeurs de programmes, les professeurs, les chargés de cours et les étudiants. Je constate que ceux-ci sont très heureux que l'Ordre se soucie de leur réalité et entame une démarche de rapprochement. Déjà, les retombées en sont tangibles. Le nombre d'étudiants inscrits à l'OTTIAQ est en forte augmentation, et les professeurs et les chargés de cours informent de plus en plus leurs étudiants des activités qui se déroulent à l'Ordre.

Par ailleurs, il importe de mentionner que, tout comme au dernier exercice, la formation continue a connu cette année un franc succès. La participation aux différentes activités a été très élevée, ce qui confirme que le contenu des ateliers répond bien aux besoins des membres de l'Ordre. Ainsi, près de 600 membres et non-membres ont participé aux ateliers de formation continue en 2004-2005. Cette année, six ateliers ont été repris et les ateliers

sur les états financiers et la traduction de contrats ont été offerts trois fois. En tant qu'ordre professionnel, nous ne pouvons que nous réjouir de la faveur d'un programme qui offre un encadrement de grande qualité.

Tout comme la formation continue, le congrès 2004 a atteint un record de participation. Les évaluations témoignent d'une très grande satisfaction à l'égard de l'organisation du congrès en général et du choix des conférenciers en particulier, ce dont il y a lieu d'être très fier. De même, le cocktail du Nouvel An a attiré deux fois plus de participants – étudiants et étudiantes surtout – que les années passées.

Sur le plan budgétaire, préoccupation constante à l'OTTIAQ, nous pouvons nous réjouir cette année d'avoir réalisé un excédent, dont une partie sera déposée dans l'avoir des membres. Nous devons cet excédent à une augmentation des produits (nombre de cotisations, inscriptions aux ateliers de formation continue, au congrès et à d'autres activités, offres d'emploi, etc.), à une diminution des charges (salaires et honoraires, frais réduits pour les offres d'emploi, etc.) ainsi qu'à une gestion financière quotidienne serrée, notamment.

Les ordres professionnels sont appelés à collaborer les uns avec les autres. C'est pourquoi je tiens à souligner également la participation de l'OTTIAQ aux activités entourant le 30^e anniversaire du Code des professions. Les membres de l'Ordre ont pu remarquer la publication de capsules interactives soulignant cet anniversaire dans *L'antenne* et sur la page d'accueil du site Web de l'Ordre. Ces capsules soulignaient la responsabilité qu'ont les membres des ordres professionnels d'agir avec professionnalisme. Le message avait été choisi par un groupe de travail composé de représentants de sept ordres professionnels et mandaté par le Conseil interprofessionnel du Québec pour rédiger le plan de communication du 30^e anniversaire, et l'OTTIAQ était représenté au sein de ce comité restreint. Le point culminant des activités de communication du 30^e anniversaire du Code des professions a sans doute été la tenue du

colloque national sur le sujet, auquel Sylvie Lavallée et moi-même avons participé.

Comme faits marquants de cette année, mentionnons également la création de la médaille du bénévolat Claire-Stein pour les nouveaux membres et le règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle, dont la version définitive est actuellement devant l'Office des professions qui doit l'approuver.

L'exercice 2004-2005 s'est donc révélé riche en initiatives, tant de l'ordre qualitatif que de l'ordre quantitatif. Leurs retombées seront significatives dans les prochaines années. Ces initiatives n'auraient pu être prises sans l'apport de bénévoles et de la permanence de l'Ordre qui forment une grande équipe que je tiens à remercier. Je remercie également les membres du Comité administratif ainsi que les membres du Bureau qui, par leur présence et leur dévouement constant, permettent à notre Ordre de se projeter dans l'avenir. Enfin, je tiens à souligner le travail de M^{re} Sylvie Lavallée, qui a assumé les fonctions de directrice générale et de secrétaire de l'Ordre pour une première année. Cette fonction représente un réel défi, et je la remercie d'avoir accepté de le relever.

Au cours de l'exercice 2005-2006, nous entendons poursuivre les projets que nous avons commencés et, notamment, mettre en place une solide structure de promotion au sein des établissements d'enseignement universitaire. Nous poursuivrons également notre mandat de protection du public et nos actions en vue de valoriser les titres de nos membres de façon qu'ils soient de plus en plus recherchés par les donneurs d'ouvrage.

La présidente,
Monique C. Cormier, term. a.



Rapport de la DIRECTRICE GÉNÉRALE et SECRÉTAIRE

L'exercice 2004-2005 a été marqué par un changement de personnel au sein de l'équipe de la permanence. En effet, après avoir occupé pendant quatre ans le poste de chargée des affaires professionnelles et conseillère juridique à l'Ordre, j'ai accepté les fonctions de directrice générale et secrétaire. La directrice générale par intérim, Diane McKay, m'a accompagnée dans le transfert des dossiers et je tiens particulièrement à l'en remercier.

Le personnel de la permanence a également connu un renouvellement. Hélène Gauthier, terminologue de formation, a été engagée au poste de responsable des affaires professionnelles où elle s'occupe de la coordination des dossiers de mentorat, d'agrément sur étude de dossier, d'inspection professionnelle, de formation initiale et de formation continue. Afin d'apporter un soutien administratif aux secteurs communications et affaires professionnelles, Marie-Ève Ducharme s'est jointe à l'équipe à titre de secrétaire administrative. Enfin, plus récemment, Anne Solange Diene a été recrutée au poste de secrétaire-réceptionniste. Ces changements ont été précédés d'une révision du plan d'organisation de la permanence et de modifications à certaines descriptions de poste.

Cette année encore, l'équipe de la permanence a travaillé de près à l'atteinte des objectifs des plans d'action, notamment pour l'organisation des activités et des manifestations de l'Ordre.

Au cours d'une journée d'étude, la permanence a aussi amorcé une réflexion sur l'harmonisation de la présentation et de la transmission des documents par l'Ordre au public et à ses membres. C'est dans cette perspective que le Secteur communications a été amené à développer pour l'Ordre une image qui lui permettra de se démarquer dans ses communications internes et externes.

Je tiens à remercier le personnel de la permanence qui, par son travail et son appui constant, cherche toujours à offrir un bon soutien professionnel aux membres.

*La directrice générale et secrétaire,
M^{re} Sylvie Lavallée*

Rapport de la DÉLÉGUÉE au Conseil interprofessionnel du Québec

Chaque des 45 ordres professionnels du Québec est représenté au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), et c'est l'assemblée de ces délégués qui forme le Conseil.

Au cours de l'exercice 2004-2005, deux personnes se sont succédé au poste de ministre responsable des lois professionnelles. M^e Jacques P. Dupuis a été nommé le 27 avril 2004 ministre de la Justice, procureur général, notaire général et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, fonctions qui s'ajoutaient à celles de leader parlementaire du gouvernement, de ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques et de ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière. À sa réunion du 11 février 2005, le CIQ a rencontré le ministre Dupuis qui a notamment été saisi de l'inquiétude des ordres devant la judiciarisation des mécanismes de protection du public et de la suite du plan d'action ministériel touchant la mise à jour du système professionnel, sujets auxquels il s'est montré très sensible. Quant à M^e Yvon Marcoux, il a été nommé le 18 février 2005 au poste de ministre de la Justice, procureur général, notaire général et ministre responsable de l'application des lois professionnelles. Le CIQ se propose d'informer le nouveau titulaire des dossiers d'intérêt pour les ordres.

L'un des dossiers qui ont retenu l'attention au cours de l'exercice 2004-2005 est celui du dépôt, en septembre 2004, du rapport du groupe de travail de députés ministériels sur l'accès, aux professions et métiers réglementés, des personnes immigrantes formées à l'étranger. Le CIQ a tenu à faire connaître sa position sur certains éléments de ce rapport. En février 2005, le groupe de travail de parlementaires déposait à son tour un rapport et des recommandations sur le dossier d'accès aux professions et métiers réglementés. Ce rapport propose certaines actions recoupant des éléments du mémoire présenté par le CIQ, notamment quant aux problèmes entourant l'accès à la formation d'appoint et le soutien à la personne immigrante. Compte tenu de la compétence des ordres professionnels et de leur expertise en matière de reconnaissance des acquis, le CIQ suit ce dossier avec intérêt.

Pour faciliter le travail des ordres professionnels quant à la reconnaissance des acquis, le CIQ et le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ont signé un protocole d'entente. Celui-ci vise à établir des modalités relatives à l'échange de renseignements factuels sur l'évaluation des diplômes délivrés hors Québec et sur les pratiques d'évaluation des documents scolaires. L'Ordre se réjouit d'une telle entente qui pourra, dans certains cas, faciliter son travail dans le traitement des demandes d'agrément des candidats ayant acquis une formation à l'étranger.

L'exercice 2004-2005 aura certainement été marqué par les activités entourant le 30^e anniversaire du Code des professions et de la création du système professionnel québécois. Pour l'occasion, le CIQ a organisé un colloque de deux jours où des conférenciers de différents milieux ont abordé des thèmes tels que la notion de protection du public, la réglementation professionnelle sur la scène mondiale, l'évolution du professionnalisme et les défis du monde professionnel.

*La déléguée au CIQ,
Monique C. Cormier, term. a.*



Rapport des activités de la région de l'OUTAOUAIS

Encore une bonne année, remplie d'activités intéressantes, s'est déroulée dans l'Outaouais. Le Comité de direction régional s'est réuni six fois, sa première réunion étant la traditionnelle journée de planification. Le comité était composé d'Anne-Marie De Vos, présidente; Michel Parent, premier vice-président; Renée Canuel-Ouellet, deuxième vice-présidente; Andrée Proulx, trésorière; et Martine Racette, secrétaire.

Trois ateliers de formation ont été présentés et ont attiré non seulement nos membres, mais également des collègues de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).

En ce qui concerne nos contacts avec les universités, nous avons rencontré des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et de l'Université d'Ottawa pour leur parler de l'OTTIAQ. Nous avons également rencontré les professeurs et chargés de cours du département des études langagières de l'UQO pour leur expliquer les nouvelles modalités d'agrément devant faciliter leur adhésion à notre ordre professionnel.

Nous avons eu de belles activités sociales, qui nous ont permis de renouer et de tisser des liens parmi nos membres. Mentionnons tout d'abord l'Assemblée générale annuelle du mois de juin qui, tout en étant une activité professionnelle, nous permet de nous retrouver autour d'un bon repas et de discuter de nos expériences de travail.

Autre activité socio-professionnelle : la Journée mondiale de la traduction, orchestrée avec brio par Renée Canuel-Ouellet en collaboration avec l'ATIO et le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada. À cette occasion, nous avons remis le prix OTTIAQ-Outaouais à un étudiant de l'Université d'Ottawa et à une étudiante de l'UQO. La commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, nous a honorés de sa présence et nous a livré un excellent discours sur le multilinguisme et la diversité culturelle.

Au mois d'octobre, une vingtaine de membres se sont retrouvés autour d'un méchoui animé par un pianiste de talent, qui nous a fait danser sur des rythmes endiablés.

Comme chaque année, notre souper de Noël a réuni une trentaine de membres dans un restaurant sympathique. La

comédienne et metteuse en scène Danielle Grégoire, lauréate d'un Masque de la traduction-adaptation, est venue nous parler de sa passion pour la traduction de pièces de théâtre.

Et pendant que nous célébrions le temps des fêtes dans la neige, notre deuxième vice-présidente était à Cuba, où elle a assisté au Cinquième colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation. Son excellent rapport sur le colloque a été publié dans le numéro de mars de *L'antenne*. J'en profite ici pour remercier Renée Canuel-Ouellet de sa participation soutenue à *L'antenne*. Je remercie également Martine Racette, dont nous pouvons apprécier la verve dans le bulletin de l'OTTIAQ.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les bénévoles de l'Outaouais ainsi que tous les membres qui prennent part aux activités organisées à leur intention et qui assurent ainsi le dynamisme de notre région.

*La présidente du Comité de direction régional,
Anne-Marie De Vos, trad. a.*

Produits et charges de la région géographique de l'Outaouais

AU 31 MARS 2005

	2005	2004
PRODUITS ALLOUÉS 2004-2005	1 000	6 885
PRODUITS D'ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	4 073	11 457
Rencontres sociales	900	1 983
Total des produits d'activités	4 973	13 440
TOTAL DES PRODUITS	5 973	20 325
CHARGES		
Assemblée annuelle	1 690	909
Centre d'affaires	672	918
Formation et perfectionnement	2 283	3 757
Frais bancaires	121	142
Frais de bureau	1185	557
Frais de représentation	2 105	2 608
Relations publiques	600	600
Rencontres sociales	1 303	2 613
Réunions	469	309
Service téléphonique	2 560	2 181
TOTAL DES CHARGES	12 987	14 594
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(7 014)	5 731
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 260	1 357
TPS/TVQ (à recevoir)	(295)	172
PRODUITS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS	(49)	7 260

Rapport des activités de la région de la CAPITALE-NATIONALE

La région de la Capitale-Nationale de l'OTTIAQ a encore une fois connu une année occupée. Le Comité de direction de la région était composé des membres suivants : Gillian Misener, présidente; Grant Hamilton, vice-président, responsable des activités de formation et représentant au Comité de la formation continue; Carole LeBel, responsable des communications; Yvon Dugal, trésorier; Greg Kelm, secrétaire; et Christiane Dussault, représentante au Bureau de Montréal, poste également occupé par Gillian Misener.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005, le Comité de direction de la région a tenu cinq réunions ordinaires, en plus de l'assemblée générale annuelle, pendant laquelle la présidente de l'OTTIAQ, Monique C. Cormier, a pris la parole pour exposer les nouvelles modalités d'agrément. Le Comité de direction a également profité de l'occasion pour remettre le prix du bénévole de l'année à Eve Renaud, trad. a.

Pour la sixième année consécutive, la région a siégé au conseil d'administration du cabinet de traduction étudiant Langulaire de l'Université Laval, par l'intermédiaire de Christiane Cadrin et de Carole LeBel. Une autre initiative visant la relève a eu lieu en février dernier : quatre membres de la région ont présenté l'OTTIAQ aux étudiants et étudiantes en traduction. L'assistance a manifesté un intérêt particulier à l'égard du programme de mentorat.

Dans le cadre du programme officiel de la formation continue, la région a tenu quatre activités, qui ont attiré, en moyenne, une quinzaine de personnes chacune.

À l'occasion de la Journée mondiale de la traduction (JMT), la région a eu le plaisir d'accueillir Anne Rogier, trad. a., int. a., qui a prononcé une allocution sur l'importance des professions langagières dans la préservation du multilinguisme et de la diversité culturelle, thème de la JMT 2004. M^{me} Rogier a une expérience de travail fort variée, notamment à titre de traductrice en mythologie inuite dans le Grand-Nord, puis à celui d'interprète au Tribunal pénal international, d'abord pour le Rwanda, ensuite pour l'ex-Yougoslavie. M. Louis Jolicœur, vice-doyen à la Faculté des lettres de l'Université Laval, a profité de l'occasion pour présenter une bourse d'excellence à David Fortier, étudiant de troisième année en traduction. Cette bourse est décernée par le Réseau des traducteurs et traduc-

trices en éducation aux meilleurs étudiants et étudiantes de deuxième ou de troisième année, inscrits à un programme de traduction offert par une université canadienne.

Autre événement marquant et occasion unique de rencontre dans une atmosphère des plus chaleureuses : le « 5 à 7 » de Noël, qui a réuni plusieurs membres autour d'un délicieux buffet. Daniel Houle, trad. a., a interprété quelques chansons, accompagné des membres de son groupe, Breathing Plain.

Mes remerciements vont à l'ensemble des bénévoles et des membres de la région de la Capitale-Nationale, qui, par leur présence, contribuent au rayonnement des professions langagières. Je profite également de l'occasion pour remercier les membres de la permanence ainsi que mes confrères et consœurs du Comité de direction pour leur appui précieux.

La présidente du Comité de direction régional,
Gillian Misener, trad. a.

Produits et charges de la région de la Capitale-Nationale

AU 31 MARS 2005

	2005	2004
PRODUITS ALLOUÉS 2004-2005	-	3 500
PRODUITS D'ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	2 328	5 117
Rencontres sociales	452	670
Total des produits d'activités	2 780	5 787
TOTAL DES PRODUITS	2 780	9 287
CHARGES		
Assemblée annuelle	1 288	1 015
Formation et perfectionnement	1 680	3 161
Frais bancaires	108	113
Frais de bureau	138	100
Frais de représentation	145	-
Relations publiques	1 001	1 141
Rencontres sociales	1 461	137
Réunions	169	1 712
TOTAL DES CHARGES	5 990	7 379
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 210)	1 908
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 964	4 319
TPS/TVQ (à recevoir)	(81)	(263)
PRODUITS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS	2 673	5 964



Rapport de la TRÉSORIÈRE

La gestion financière constitue toujours un défi pour les administrateurs de l'Ordre, et l'exercice 2004-2005 se termine sur une note positive à ce chapitre. En effet, l'année en cours s'est soldée par un excédent net de 108 285 \$ au fonds d'administration générale, les produits ayant augmenté de 2 % et les charges ayant diminué de 4,9 % par rapport à l'année dernière. Une partie de l'excédent, soit 20 000 \$, sera versée dans l'avoir des membres. Ce montant correspond au double de ce qui avait été initialement budgété, ce qui constitue en soi une excellente nouvelle pour les membres de l'OTTIAQ. Voyons ensemble les faits saillants de l'année écoulée.

Affaires professionnelles

Aux Affaires professionnelles, il importe de souligner la hausse des produits tirés des activités de formation continue. En effet, le programme de l'OTTIAQ a connu cette année une grande popularité, générant un excédent de 24 328 \$ pour la région de Montréal. Au total, 15 ateliers ont été présentés à 29 reprises à Montréal, en Outaouais et dans la région de la Capitale-Nationale. Certains ont été donnés deux ou trois fois, en raison de l'importance de la demande.

Les produits liés aux demandes d'agrément, à l'admission et aux études de dossiers s'élèvent à 29 865 \$.

Communications

Le congrès constitue, pour le Secteur communications, l'événement le plus important de l'année. Pour l'exercice 2004-2005, le congrès a donné lieu à un excédent de 18 945 \$. Il s'agit d'une augmentation de 25,7 % par rapport à l'exercice 2003-2004, qui s'explique par la hausse des produits de commandites et par une participation accrue, tandis que les charges sont demeurées sensiblement au même niveau.

De son côté, *Circuit* a connu une baisse des produits de publicité. Le nombre d'entreprises liées au domaine langagier étant relativement restreint, la prospection d'annonceurs pour *Circuit* constitue toujours un défi.

Développement et gestion

Les cotisations constituent 66 % du total des produits de l'OTTIAQ, qui s'élèvent à 923 265 \$. Ce poste a connu une hausse en 2004-2005, qui s'explique par l'augmentation du nombre de membres. Au chapitre des offres d'emploi, les produits ont augmenté de 16,7 % par rapport à l'exercice précédent, l'OTTIAQ ayant diffusé quelque 41 offres cette année, ce qui est un record. L'affichage se faisant dorénavant sur le site Web de l'OTTIAQ, les offres d'emploi n'occasionnent aucune dépense postale pour l'Ordre.

Du côté des ressources humaines, la masse salariale a été moins élevée cette année, un poste étant resté vacant une partie de l'année dans le Secteur affaires professionnelles.

Budget 2005-2006

Affaires professionnelles : le budget consacré à ce secteur sera sensiblement le même que l'année dernière, et sera principalement alloué à l'inspection professionnelle et à la formation continue. Un budget spécial sera d'ailleurs prévu pour revoir la présentation du programme de formation continue.

Communications : le plan de communication pour les étudiants devrait être mis en œuvre dès septembre 2005. Le Secteur communications entamera des démarches afin de mieux faire connaître l'Ordre aux étudiants universitaires en traduction, terminologie et interprétation. Des fonds seront donc affectés à ce projet.

Développement et gestion : une partie de l'excédent de 2004-2005 sera affectée à la création d'un fonds spécial appelé Fonds des immobilisations et de l'informatique, notamment en prévision de l'apport d'améliorations locatives aux bureaux de l'OTTIAQ. Le Secteur développement et gestion continuera également de développer des liens avec différents partenaires et de veiller à la saine gestion de l'Ordre.

La trésorière,
Suzanne Mondoux, trad. a.

■ ■ ■
■ ■ ■
■ ■ ■

États FINANCIERS

au 31 mars 2005



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Rapport du vérificateur

Aux membres de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec**

J'ai vérifié le bilan de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec** au 31 mars 2005 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

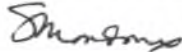


Roger Morin CA

Roger Morin, CA
Comptable agréé

Lachine
Le 17 avril 2005

Bilan AU 31 MARS 2005

	2005					2004
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds des prix	Fonds des immobilisations et de l'informatique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
À court terme						
Encaisse	159 131	—	—	—	159 131	210 582
Placements temporaires (notes 2-4)	43 690	—	—	—	43 690	47 596
Débiteurs	41 311	—	—	—	41 311	34 906
Charges payées d'avance	24 825	—	—	—	24 825	25 765
	268 957	—	—	—	268 957	318 849
Placements (notes 2-4)	174 537	—	—	—	174 537	143 641
Immobilisations (notes 2-3)	12 379	—	—	8 512	20 891	21 581
	455 873	—	—	8 512	464 385	484 071
PASSIF ET ACTIF NET						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer	69 674	—	—	—	69 674	50 872
Produits reportés (note 2)	83 917	—	—	—	83 917	217 950
Créances interfonds	86 398	(542)	(17 472)	(68 384)	—	—
	239 989	(542)	(17 472)	(68 384)	153 591	268 822
Actif net	215 884	(542)	17 472	76 896	310 794	215 249
	455 873	—	—	8 512	464 385	484 071
Engagement locatif (note 5)						
Approuvé par :						
						
	Administratrice			Administratrice		

Vérifié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Résultats DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005					2004
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds des prix	Fonds des immobilisations et de l'informatique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Cotisations	611 597	—	—	—	611 597	596 114
Communications (annexe 3)	60 870	—	—	—	60 870	70 392
Admission – études de dossiers	10 485	—	—	—	10 485	8 776
Agrément	19 380	—	—	—	19 380	11 925
Congrès annuel	61 767	—	—	—	61 767	53 024
Formation continue – Montréal	43 577	—	—	—	43 577	42 838
Intérêts	13 102	—	—	—	13 102	15 298
Offres d'emploi	40 150	—	—	—	40 150	34 400
Mentorat	3 200	—	—	—	3 200	1 800
Autres produits	50 385	—	—	—	50 385	51 032
Région de l'Outaouais	5 972	—	—	—	5 972	13 441
Région de la Capitale-Nationale	2 780	—	—	—	2 780	5 787
	923 265	—	—	—	923 265	904 827
CHARGES						
Fonctionnement (annexe 1)	679 306	—	—	—	679 306	710 319
Communications (annexe 3)	115 904	—	—	—	115 904	115 163
Cotisations de retraite	—	8 092	—	—	8 092	10 910
Prix et bourses	—	—	1 000	—	1 000	1 000
Amortissements – immobilisations	—	—	—	3 648	3 648	4 970
Région de l'Outaouais	12 987	—	—	—	12 987	14 593
Région de la Capitale-Nationale	5 990	—	—	—	5 990	7 379
Perte sur cession d'actifs	793	—	—	—	793	6 059
	814 980	8 092	1 000	3 648	827 720	870 393
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	108 285	(8 092)	(1 000)	(3 648)	95 545	34 434
AUTRES CHARGES						
Perte sur dévaluation de placements	—	—	—	—	—	(34 796)
EXCÉDENT NET DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	108 285	(8 092)	(1 000)	(3 648)	95 545	(362)

Évolution des soldes de fonds

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005					2004
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	195 884	534	18 472	359	215 249	215 611
EXCÉDENT NET DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	108 285	(8 092)	(1 000)	(3 648)	95 545	(362)
Affectations de fonds	(88 285)	8 100	—	80 185	—	—
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES PRODUITS SUR LES CHARGES À LA FIN DE L'EXERCICE	215 884	542	17 472	76 896	310 794	215 249

Vérifié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005 \$	2004 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	95 545	(362)
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	6 651	7 183
	102 196	6 821
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(6 405)	(2 215)
Charges payées d'avance	940	(4 126)
Créditeurs et charges à payer	18 802	(7 860)
Produits reportés	(134 033)	(81 357)
	(120 696)	(95 558)
	(18 500)	(88 737)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(5 961)	(4 151)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(24 461)	(92 888)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	401 819	494 707
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	377 358	401 819

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse, des placements temporaires et des placements.

Vérifié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires AU 31 MARS 2005

1. Statut et nature des activités

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes des professions langagières et est régi par le Code des professions.

2. Conventions comptables

Estimations comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont un effet sur les montants d'actif et de passif présentés. Ces estimations et hypothèses influent aussi sur la présentation des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite pour les employés de l'Ordre.

Le fonds des prix a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément. Depuis l'abolition de cet examen en 1998, le fonds des prix est utilisé pour souligner les mérites d'un finissant ou d'une finissante du baccalauréat en traduction d'une université reconnue par l'OTTIAQ.

Le fonds des immobilisations et de l'informatique, anciennement fonds des communications et de l'informatique a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTTIAQ, de valoriser les titres professionnels, de tenir à jour le parc informatique et maintenant de procéder aux investissements en immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations selon les taux et les méthodes suivants, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Mobilier et matériel	5 ans, linéaire
Matériel informatique	30 %, dégressif
Logiciels	100 %, dégressif
Sceau	20 %, dégressif

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût.

Constatation des produits

Les entrées liées aux activités de fonctionnement sont constatées à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Produits reportés

Les produits reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait à l'exercice suivant.

3. Immobilisations

	2005		2004	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier et matériel	2 491	2 491	—	478
Matériel informatique	51 843	38 121	13 720	14 161
Logiciels	14 366	8 611	5 755	5 526
Sceau	1 416	—	1 416	1 416
Œuvres d'art	70 114	49 223	20 891	21 581

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2005

4. Placements

OBLIGATIONS

Les obligations viennent à échéance entre 2005 et 2009 et portent intérêt à des taux variant entre 4,40 % et 6,30 %, (valeur de marché de 207 053 \$ en 2005; de 147 357 \$ en 2004)

ACTIONS (la valeur de marché est de 14 364 \$ en 2005)

PLACEMENTS réalisables au cours du prochain exercice

	2005	2004
	\$	\$
	208 863	191 237
	14 364	—
	218 227	191 237
	43 690	47 596
	174 537	143 641

5. Engagement locatif

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme se terminant le 31 décembre 2005, représentant un montant minimum de 58 014 \$.

6. Impôts sur le revenu

L'Ordre est exempté d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

7. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et des produits reportés correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés correspondent approximativement à leur valeur boursière.

Charges de fonctionnement

DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2005 (ANNEXE 1)

	2005	2004
	\$	\$
Frais d'exploitation		
Frais d'administration (annexe 2)	598 851	622 692
Agrément	12 380	7 369
Congrès annuel	42 822	37 954
Offres d'emploi	—	13 228
Discipline	4	1 479
Divers comités	1 270	1 438
Documentation	594	582
Formation continue – Montréal	19 249	18 474
Inspection professionnelle	3 567	4 924
Mentorat	858	2 025
Services aux membres	(289)	154
	679 306	710 319

Vérifié – voir Rapport du vérificateur

Frais d'administration

DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2005 (ANNEXE 2)

	2005	2004
	\$	\$
Frais d'administration		
<i>Frais du secrétariat</i>		
Salaires et avantages sociaux	310 179	349 110
Loyer	77 350	77 350
Articles de bureau	15 849	17 049
Assurances	2 840	2 924
Compteur postal	7 370	4 852
Électricité	3 360	3 360
Entretien – locaux et matériel	2 974	1 912
Formation	1 350	1 454
Services informatiques	4 580	3 213
Location de matériel	6 580	6 345
Service téléphonique	6 481	6 513
Service de messagerie	635	152
Sous-traitance	1 050	1 460
Taxes	16 283	13 285
Amortissements – immobilisations	3 003	2 213
	459 884	491 192
<i>Autres frais d'administration</i>		
Assemblée annuelle – rapport annuel	14 915	10 640
Autres rémunérations	10 000	10 000
Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)	36 806	35 794
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	7 903	7 887
Divers	814	534
Envois groupés	30 421	36 300
Frais bancaires et cartes de crédit	10 042	9 886
Frais de déplacement et de représentation	2 078	1 597
Honoraires de vérification	4 250	4 100
Honoraires professionnels	15 325	7 848
Planification stratégique	2 667	2 667
Rayonnement international	—	500
Réunions du Bureau	3 746	3 747
	138 967	131 500
	598 851	622 692

Vérifié – voir Rapport du vérificateur

Autres renseignements

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005 (ANNEXE 3)

	2005			2004		
	Produits	Charges	Excédent (déficit)	Produits	Charges	Excédent (déficit)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Communications						
Circuit	26 346	49 127	(22 781)	32 104	54 293	(22 189)
L'antenne	—	11 938	(11 938)	—	12 380	(12 380)
Répertoire	34 524	40 870	(6 346)	38 288	43 858	(5 570)
Relations publiques	—	11 556	(11 556)	—	1 997	(1 997)
Site Web	—	2 413	(2 413)	—	2 635	(2 635)
	60 870	115 904	(55 034)	70 392	115 163	(44 771)

Vérifié – voir Rapport du vérificateur



Tableau des MEMBRES et RENSEIGNEMENTS divers

Au 31 mars 2005, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec comptait 14 membres d'honneur et 1 713 membres, pour un total de 1 727 membres, dont 1 254 à Montréal, 181 dans la région de la Capitale-Nationale et 292 dans la région de l'Outaouais. L'effectif a évolué comme suit :

■ Membres au 1^{er} avril 2004	1 689
Permis révoqués	- 64
Permis délivrés	+ 102
Total des membres au 31 mars 2005	1 727

■ Traducteurs agréés au 1^{er} avril 2004	1 635
Permis révoqués	- 63
Permis délivrés	+ 100
Total des traducteurs agréés au 31 mars 2005	1 672*

■ Terminologues agréés au 1^{er} avril 2004	72
Permis révoqués	- 1
Permis délivrés	+ 1
Total des terminologues agréés au 31 mars 2005	72*

■ Interprètes agréés au 1^{er} avril 2004	31
Permis révoqués	- 0
Permis délivrés	+ 1
Total des interprètes agréés au 31 mars 2005	32*

* Certains membres sont agréés dans plus d'une catégorie.

■ Montant de la cotisation annuelle exigible au 1^{er} avril 2004	
Agréés	360 \$
Agréés de 65 ans et plus	135 \$

■ Renseignements supplémentaires

Au 31 mars 2005, l'OTTIAQ comptait 26 candidats à l'agrément, dont 5 inscrits au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle (mentorat). Les étudiants inscrits à l'OTTIAQ étaient au nombre de 317.

■ Droits d'inscription pour l'année 2004-2005	
Candidats à l'agrément	250 \$
Étudiants	40 \$





Rapport des activités du BUREAU

Réunions de 2004-2005

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005, le Bureau de l'Ordre a tenu six réunions ordinaires.

Résolutions adoptées par le Bureau entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005

- Adoption d'une résolution approuvant le rapport des vérificateurs et les états financiers vérifiés au 31 mars 2004.
- Adoption d'une résolution recommandant de procéder à l'affectation de fonds de l'ordre de 16 000 \$ à partir du fonds d'administration générale vers le fonds de retraite, le fonds des communications et de l'informatique, et le fonds des prix.
- Adoption d'une résolution approuvant le budget 2004-2005 avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale de ne pas augmenter la cotisation pour l'exercice 2005-2006 de manière à la maintenir à 360 \$ pour les membres et à 135 \$ pour les membres âgés de 65 ans ou plus. Il est également résolu de ne pas augmenter les droits d'inscription des candidats à l'agrément ni ceux des étudiants, de manière à les maintenir respectivement à 250 \$ et 40 \$.
- Adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale les services de la firme Roger Morin, CA, à titre de vérificateurs pour la préparation des états financiers de l'Ordre pour l'exercice financier 2004-2005.
- Adoption d'une résolution refusant, dans le cadre des élections 2004, la candidature d'un membre de la région de la Capitale-Nationale à un poste d'administrateur au Bureau en raison de l'irrecevabilité du formulaire de mise en candidature.
- Adoption d'une résolution nommant M^{re} Sylvie Lavallée, avocate, secrétaire du Comité d'inspection professionnelle.
- Adoption d'une résolution renouvelant le mandat de Linda Caron, Louise Brooks, Allan Parvu et Myrna Castellaro comme inspecteurs-conseils pour une période de deux ans débutant le 26 avril 2004.
- Adoption d'une résolution approuvant le document modifié *Prix décernés par l'OTTIAQ et ses partenaires*, dans sa version définitive.
- Adoption d'une résolution changeant le nom du prix Bénévole de l'année en prix du bénévolat Claire-Stein.
- Adoption d'une résolution approuvant la politique en matière de publicité et de commandites de l'OTTIAQ.
- Adoption d'une résolution acceptant :
 1. d'élire Monique C. Cormier au poste de présidente de l'Ordre, conformément à l'article 6 du Règlement sur les élections au Bureau de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec;
 2. de nommer Jean-Claude Chee au poste d'administrateur pour représenter la région de Montréal pour un mandat de deux ans, conformément à l'article 77 du Code des professions;
 3. de désigner les personnes suivantes aux différents postes du Comité administratif, conformément à l'article 15 du Règlement sur les affaires du Bureau, le Comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec :
 - Bruce Knowlden, premier vice-président, vice-président, Affaires professionnelles;
 - Valérie Palacio-Quintin, deuxième vice-présidente, vice-présidente, Communications;
 - Michel Parent, trésorier;
 - Annie Langlois, administratrice nommée.
 4. de nommer M^{re} Sylvie Lavallée, avocate, secrétaire de l'Ordre.

- Adoption d'une résolution nommant Bruce Knowlden délégué du Conseil interprofessionnel du Québec en l'absence de la présidente, et nommant Murielle Arsenaault au poste de syndique.
- Adoption d'une résolution créant le Comité spécial sur les actes réservés ayant pour mandat de déterminer des actes qui pourraient être réservés aux membres de l'Ordre et de faire des recommandations aux membres du Bureau.
- Adoption d'une résolution acceptant de désigner les personnes suivantes aux différents postes du Comité administratif :
 - Michel Parent, premier vice-président, vice-président, Affaires professionnelles;
 - Suzanne Mondoux, trésorière et administratrice pour représenter la région de Montréal, pour un mandat se terminant à l'expiration de celui de Bruce Knowlden.
- Adoption d'une résolution nommant Michel Parent comme délégué au Conseil interprofessionnel du Québec.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur communications et la dissolution du Comité des relations publiques.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur affaires professionnelles.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur développement et gestion.
- Adoption d'une résolution nommant Betty Cohen Membre d'honneur et Jean Delisle lauréat du prix Mérite OTTIAQ.
- Adoption d'une résolution radiant du tableau des membres de l'OTTIAQ les personnes qui n'ont pas renouvelé leur cotisation pour 2004-2005.
- Adoption d'une résolution renouvelant le mandat d'Éliane Orléans-Gerstein et de Nycole Bélanger à titre de membres du Comité de discipline pour un mandat de deux ans.
- Adoption d'une résolution nommant Annie Langlois, administratrice nommée, membre du Comité de révision jusqu'au terme de son mandat;
- Adoption d'une résolution nommant Michel Parent, vice-président, Affaires professionnelles, et membre du Comité de la formation, conformément à l'article 3 du Règlement sur le Comité de la formation des traducteurs, interprètes et terminologues agréés du Québec.
- Adoption d'une résolution approuvant la Politique de droit d'accès aux documents administratifs de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution approuvant le Programme de surveillance générale de l'exercice des professions de traducteurs, terminologues et interprètes agréés pour l'exercice 2004-2005 conformément à l'article 11 du Règlement sur le Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec.
- Adoption d'une résolution nommant Michel Parent, vice-président, Affaires professionnelles, comme représentant de l'Ordre à la réunion du CTTIC de novembre 2004 ainsi qu'à celle d'avril 2005.
- Adoption d'une résolution mandant la vice-présidente, Communications, ainsi que la directrice générale et secrétaire pour négocier avec le responsable du magazine *Circuit* une plus grande visibilité pour l'Ordre dans le magazine.
- Adoption d'une résolution créant la médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveaux membres qui vise à souligner le bénévolat d'un membre inscrit à l'Ordre depuis moins de cinq ans; ce prix sera constitué d'un presse-papier, d'un certificat et d'un crédit applicable à de la formation continue ou à une participation au congrès de l'Ordre et sera remis à l'assemblée générale annuelle.
- Adoption d'une résolution nommant Hélène Gauthier responsable des affaires professionnelles et secrétaire du Comité d'inspection professionnelle, du Comité de révision et du Comité d'arbitrage des comptes.



- Adoption d'une résolution retenant les services de La Capitale, assurances générales inc. pour l'exercice 2005-2006 afin d'offrir le régime collectif d'assurance responsabilité professionnelle.
- Adoption d'une résolution recommandant que l'Ordre continue d'être membre de l'Association de l'industrie de la langue et appuie celle-ci dans sa mission. L'Ordre se réserve toutefois le droit d'adopter des positions qui lui sont propres dans certaines circonstances.
- Adoption d'une résolution pour la signature d'une nouvelle entente entre l'Ordre et la Fédération internationale des traducteurs concernant un local offert gratuitement par l'Ordre en échange d'une visibilité accrue.
- Adoption d'une résolution attribuant le prix du bénévolat Claire-Stein à Aline Francœur et à Ève Renaud, et la médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveaux membres à Marco Fiola.
- Adoption d'une résolution renouvelant le mandat d'Élisabeth Rochette comme inspectrice-conseil pour un mandat de deux ans.
- Adoption d'une résolution approuvant la version française du Règlement modifiant le règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec et autorisant sa transmission à l'Office des professions du Québec pour examen, conformément à l'article 92.5 du Code des professions.
- Adoption d'une résolution approuvant l'abolition du répertoire papier à partir du 1^{er} avril 2006 et recommandant l'amélioration du moteur de recherche du répertoire électronique.



Rapport des activités du COMITÉ ADMINISTRATIF

Réunions de 2004-2005

Au cours de la même période qui se terminait le 31 mars, le Comité administratif a pour sa part tenu sept réunions ordinaires.

Résolutions adoptées par le Comité administratif entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005

- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau de ne pas augmenter la cotisation pour l'exercice 2004-2005.
- Adoption d'une résolution modifiant le statut de la directrice générale par intérim, de travailleuse autonome à employée de l'Ordre, pour des raisons de responsabilités liées à l'emploi.
- Adoption d'une résolution accordant l'agrément par affiliation aux candidats qui sont membres en règle de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, sous réserve qu'ils suivent la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle.
- Adoption d'une résolution accordant l'agrément par affiliation aux candidats qui sont membres en règle de l'Association des traducteurs et interprètes de la Nouvelle-Écosse, sous réserve qu'ils suivent la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle.
- Adoption d'une résolution refusant l'agrément aux candidats qui n'ont pas satisfait aux conditions et modalités pour l'obtention d'une équivalence au programme d'initiation encadrée sur la pratique professionnelle.
- Adoption d'une résolution maintenant la décision du Comité de l'agrément de ne pas accorder l'agrément aux candidats qui n'ont pas satisfait aux conditions et modalités pour l'obtention d'une équivalence au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle dans le cadre d'une demande de révision.
- Adoption d'une résolution accordant l'agrément aux candidats qui ont suivi la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle, ainsi qu'à ceux qui ne l'ont pas suivie sous réserve qu'ils suivent cette formation.
- Adoption d'une résolution accordant l'agrément aux candidats qui ont suivi le programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle ainsi que la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle.
- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'adoption d'une politique en matière de publicité et de commandites.
- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec.
- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau de mandater la directrice générale et la vice-présidente, Communications, pour négocier une plus grande visibilité pour l'Ordre dans *Circuit*.
- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau la création de la médaille du bénévolat Claire Stein – Nouveaux membres qui vise à souligner le bénévolat d'un membre inscrit à l'Ordre depuis moins de cinq ans; ce prix sera constitué d'un presse-papier, d'un certificat et d'un crédit applicable à de la formation continue ou à une participation au congrès de l'Ordre et sera remis à l'assemblée générale annuelle.



- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau de retenir les services de La Capitale, assurances générales inc. pour l'exercice 2005-2006 pour offrir le régime collectif d'assurance responsabilité professionnelle.
- Adoption d'une résolution acceptant que la Politique de remboursement des dépenses demeure inchangée et que celle-ci soit révisée annuellement.
- Adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'abolition du répertoire papier dès cette année ainsi que l'amélioration du répertoire électronique de façon à en faciliter la consultation et à en permettre l'exportation complète en format PDF.



Rapport du Secteur AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Le Secteur affaires professionnelles regroupe les fonctions de l'Ordre qui assurent la compétence des membres, notamment l'agrément, le mentorat, la formation, l'inspection professionnelle et la formation continue. Non seulement s'assure-t-il que les nouveaux membres ont les compétences nécessaires à la pratique de leur profession, mais il offre aussi aux membres des outils qui leur permettent d'améliorer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle.

Ainsi, le Comité de l'agrément a examiné les nombreuses demandes d'agrément et a fait suivre ses dossiers au Comité administratif avec recommandation d'acceptation ou de refus. À la suite de ces démarches, l'Ordre a accueilli 102 nouveaux membres cette année, dont deux ont suivi avec succès le programme de mentorat.

L'OTTIAQ est constamment à la recherche de professionnels soucieux de la relève et de la mission de l'Ordre pour grossir les rangs de son groupe de mentors. Les efforts de recrutement se poursuivent donc, et un appel de candidatures a été lancé auprès des membres en février.

De plus, le Comité spécial sur le mentorat a poursuivi son travail d'analyse et de réflexion sur l'intégration du programme de mentorat aux programmes coopératifs des universités. Le comité a voulu, en un premier temps, préciser les attentes de l'Ordre; il a donc revu les grilles d'activités du programme de mentorat afin d'y inclure des activités propres aux candidats travaillant en entreprise, pour permettre un meilleur arrimage avec les situations vécues par un candidat dans le cadre d'un stage coopératif. Puis on a entrepris l'étape suivante, qui consiste à examiner les programmes coopératifs actuels afin de les comparer aux attentes de l'Ordre et de voir comment les deux peuvent s'harmoniser. L'objectif visé est de susciter une concertation avec les universités sur un projet commun qui sera ensuite proposé à des employeurs.

Parallèlement à ce dossier, on a entrepris l'examen des programmes universitaires dans l'optique d'une réflexion sur les aménagements qui seraient nécessaires pour que l'on y intègre la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle (FDPP), qui constitue l'une des conditions d'agrément de l'Ordre.

Le Comité de la formation, composé de représentants de l'Ordre, du ministère de l'Éducation et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, poursuit sa réflexion et son analyse des programmes universitaires en vue d'assurer l'adéquation entre la formation initiale et les normes professionnelles.

Le Comité d'inspection professionnelle a, cette année, inspecté 26 membres sélectionnés selon les critères établis au début de l'exercice et fondés sur l'activité professionnelle, le type de pratique et les années d'inscription au tableau des membres de l'Ordre. Pour le comité, l'étape suivante consistera à analyser les rapports et, le cas échéant, à offrir des conseils ou des recommandations.

Le Comité de la formation continue a pour sa part présenté 15 ateliers dont plusieurs ont dû être offerts à deux ou trois reprises en raison de leur popularité. Près de 600 membres et non-membres ont par conséquent participé aux différentes séances de formation. De plus, une grande entreprise a eu recours au programme de vente à forfait de l'Ordre pour offrir une formation à son personnel.

Enfin, en ce qui concerne les autres grands projets du Secteur, l'étape de la rédaction des guides de la pratique professionnelle en traduction et en terminologie est maintenant terminée, et on en est à celle de l'harmonisation. Par ailleurs, le règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle a été revu et soumis à la consultation des membres avant d'être transmis à l'Office des professions pour approbation. L'Ordre a également acheminé à l'Office un projet de règlement sur les stages de perfectionnement dans le cas notamment des professionnels qui se réinscrivent au tableau des membres après une longue absence.

Chaque année, c'est grâce à l'engagement de nombreux membres de l'Ordre, à titre de bénévoles, ainsi qu'à la qualité et au dévouement de l'équipe de la permanence que l'OTTIAQ est en mesure d'assurer la compétence et le professionnalisme de ses membres et ainsi de remplir son mandat de protection du public. Au nom de tous les membres de l'Ordre et en tant que vice-président, Affaires professionnelles, je tiens à les remercier de leur travail exceptionnel.

Le vice-président, Affaires professionnelles,
Michel Parent, trad. a.



Rapport de la SYNDIQUE

Le rôle du syndic ou de la syndique de l'Ordre est défini à l'article 122 du Code des professions, qui énonce que le syndic fait enquête à la suite d'une plainte portée contre un professionnel qui a commis une infraction aux dispositions du Code des professions, du Code de déontologie ou des règlements de l'Ordre. Si l'enquête démontre qu'une infraction a été commise, le syndic portera plainte, conformément à l'article 123 du Code des professions, devant le Comité de discipline de l'Ordre. Il peut aussi décider de transmettre la demande d'enquête au Comité d'inspection professionnelle.

Murielle Arsenault, trad. a.

Rapport des activités de la syndique et des activités reliées à la conciliation au cours de l'exercice financier 2004-2005

Nombre de plaintes reçues	1
Nombre de plaintes portées devant le Comité de discipline	0
Nombre de différends soumis à la conciliation	0
Nombre de différends réglés à l'étape de la conciliation	0
Nombre de plaintes transmises au Comité d'inspection professionnelle	0

Rapport des activités du COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité de discipline est chargé de l'étude de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre ou contre une personne qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés par l'Ordre.

Présidé par M^{re} Jacques Lamoureux, ce comité est également composé de Nycole Bélanger, Marie Bouchard, Victor C. Jaar et Éliane Orléans-Gerstein. M^{re} Sylvie Lavallée assume les fonctions de secrétaire du Comité.

Conformément au Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels, le Comité de discipline avise les membres de l'Ordre qu'entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, il n'a été saisi d'aucune plainte disciplinaire.

M^{re} Sylvie Lavallée

Rapport des activités du COMITÉ DE RÉVISION

Le Comité de révision de l'Ordre a pour fonction de donner, à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte.

Le Comité de révision de l'Ordre, présidé par Guy Bertrand, est composé de Linda Ballantyne, Danielle Beaudoin, Denise Della Mora et Ilda Moreyra Basso.

Hélène Gauthier assume les fonctions de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Comité de révision n'a pas eu à se réunir au sujet d'une décision de la syndique de l'Ordre.

Guy Bertrand, trad. a.

Rapport des activités du COMITÉ D'ARBITRAGE DES COMPTES

Le Comité d'arbitrage des comptes a pour fonction de traiter les demandes d'arbitrage des comptes des clients qui ont un différend avec un membre de l'Ordre sur le montant d'un compte pour services professionnels.

Le Comité d'arbitrage des comptes de l'Ordre, présidé par Jean-Jacques Lavoie, est composé de Nathalie Cartier,

Marielle Hébert et Johanne Leclerc. Hélène Gauthier assume les fonctions de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Comité d'arbitrage des comptes n'a été saisi d'aucune demande.

Jean-Jacques Lavoie, trad. a.



Rapport des activités du COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le Comité d'inspection professionnelle a pour fonction de surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre. Le programme d'inspection professionnelle élaboré par le Comité propose un encadrement des professionnels et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la pratique professionnelle des membres.

Le Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre, présidé par Betty Howell, se compose de Christiane Cadrin, François Gauthier, vice-président, Don Gilmore et Carole Trottier. M^{re} Sylvie Lavallée et Hélène Gauthier ont assumé successivement les fonctions de secrétaire du Comité. Cinq inspecteurs-conseils, soit Louise Brooks, Linda Caron, Myrna Castellaro, Allan Parvu et Elisabeth Rochette, procèdent aux inspections.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à deux reprises, notamment pour terminer l'étude des rapports d'inspection de l'année dernière, celle-ci n'ayant pu être achevée pour des raisons administratives, et pour déterminer les critères de sélection des membres inspectés, fondés sur l'activité professionnelle, le type de pratique et les années d'inscription au tableau des membres de l'Ordre. Les inspecteurs-conseils ont ainsi inspecté 26 membres cette année, et le Comité effectuera l'étude des rapports sous peu.

Enfin, le Comité tient à souligner l'excellente collaboration des membres inspectés au processus d'inspection.

Betty Howell, trad. a.

Rapport des activités du COMITÉ DE LA FORMATION

Le Comité de la formation a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation du Québec, les questions relatives à la formation des traducteurs, des terminologues et des interprètes au Québec. Il est composé de deux représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), MM. Paul Saint-Pierre et Philippe Caignon, qui a succédé à M^{me} Louise Brunette, d'un représentant du ministère de l'Éducation, M. François Hardy, et de deux représentants de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Monique C. Cormier, présidente de l'Ordre, et Michel Parent, vice-président aux affaires professionnelles, qui a succédé à Bruce Knowlden. Le comité était présidé par Monique C. Cormier. M^{re} Sylvie Lavallée, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, et Hélène Gauthier, responsable des affaires professionnelles de l'Ordre, ont assumé successivement les fonctions de secrétaire.

Comité de la formation amorce en avril 2005 une réflexion en profondeur sur la question du cumul de diplômes qui donnent ouverture aux permis de l'Ordre. Selon les résultats de cette réflexion, il y aura peut-être lieu de revoir les recommandations acheminées à l'OPQ au sujet des modifications à apporter au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats, ainsi qu'au Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. Par ailleurs, le Comité entend poursuivre l'étude des programmes de traduction offerts à l'extérieur du Québec. Les résultats de cette étude seront utilisés pour faciliter l'évaluation des demandes d'équivalence de diplômes des nouveaux candidats. Enfin, une mise à jour de l'étude des programmes universitaires a été effectuée par la responsable des affaires professionnelles et elle sera soumise au Comité à sa prochaine réunion.

Monique C. Cormier, term. a.

Pour faire suite à une rencontre de l'Ordre avec l'Office des professions du Québec (OPQ) au printemps 2004, le

Rapport du Secteur COMMUNICATIONS

Pour accomplir sa mission de protection du public, l'OTTIAQ doit assurer sa visibilité et valoriser ses titres auprès des différentes clientèles. Voilà le champ d'intervention du Secteur communications.

Le calendrier du Secteur communications est ponctué de nombreuses activités, le congrès étant sans contredit le principal rendez-vous de l'année. Dans la foulée des éditions précédentes, le congrès 2004 a connu un véritable succès. En effet, sur le thème « Les professions langagières : éthique et praxis », il a réuni un nombre record de congressistes et, particulièrement, d'étudiants. Dans ses efforts de rapprochement avec cette clientèle, l'Ordre avait préparé un atelier qui lui était destiné. La satisfaction des participants est en grande partie attribuable à l'excellente qualité des présentations et de l'animation. La conférence d'ouverture prononcée par Anne-Marie Dussault sur l'éthique en milieu journalistique a par ailleurs suscité beaucoup d'intérêt. Le congrès a aussi permis aux membres de découvrir les réalisations et le rayonnement de Jean Delisle, trad. a., term. a., à qui l'on a décerné le Mérite OTTIAQ, ainsi que le talent de Chantal Litalien, trad. a., qui a remporté le concours de nouvelles.

Parmi les autres manifestations annuelles, mentionnons la Journée mondiale de la traduction, qui s'est déroulée dans l'environnement théâtral de l'Espace Libre. Ce lieu de création était tout indiqué pour recevoir notre conférencier, Pierre Anctil, spécialiste de la culture juive, qui a notamment collaboré à la traduction en yiddish des *Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay. C'est également à cette occasion que l'Ordre a remis sa plus haute distinction, soit le titre de membre d'honneur, à Betty Cohen, trad. a., qui s'est distinguée par les services exceptionnels qu'elle a rendus à la profession.

Au nombre des distinctions figurent le prix du bénévolat Claire-Stein, attribué à Noëlle Guilloton, term. a., ainsi que le Mérite du CIQ, accordé à Johanne Boucher, trad. a., pour sa contribution au développement de l'OTTIAQ et des professions langagières au sein du système professionnel québécois, ainsi que pour son dévouement en tant que représentante de l'Ordre au sein du Conseil interprofessionnel du Québec. Quant au prix Mary-Coppin OTTIAQ, constitué d'une bourse de 1000 \$ et d'une inscription au programme de mentorat, il a été remis à Maya de Lorimier, étudiante à l'Université Laval. On a également assisté à la création de la médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveaux membres, qui vise à reconnaître l'action bénévole d'un membre inscrit à l'Ordre depuis moins de cinq ans. Cette distinction sera décernée pour la première fois à l'assemblée générale de 2005.

En parallèle aux efforts déployés en matière de recrutement dans le milieu universitaire, notamment sur le plan de la promotion des nouvelles modalités d'agrément, le Secteur communications a fait du dossier étudiants une priorité. C'est ainsi que nous avons lancé une invitation spéciale à la clientèle étudiante à l'occasion du cocktail du Nouvel An dans le but d'établir des ponts entre les langagiers d'expérience et la relève. La réponse des étudiants a dépassé nos attentes et a confirmé qu'il existe un réel intérêt pour l'Ordre dans leurs rangs. Se sont ensuivies des groupes de discussion avec des étudiants inscrits et non inscrits à l'Ordre, pour nous permettre de mieux cibler nos interventions auprès d'eux. Enfin, des rencontres ont eu lieu avec des représentants des associations étudiantes afin d'établir des voies de communication qui assureront une meilleure visibilité de l'Ordre au sein des universités. C'est en s'inscrivant dans le parcours des étudiants, par exemple en parrainant le concours de traduction organisé annuellement à l'Université de Montréal, que l'Ordre s'imposera. Toutes ces démarches ont mené à la rédaction d'un plan de communication qui devrait être mis en œuvre dès septembre 2005 dans les universités qui offrent des programmes reconnus par l'OTTIAQ. Ces diverses actions ont révélé que l'avenir de l'Ordre passe par son renouvellement, et sa vitalité, par les échanges intergénérationnels.

Sur le plan des publications, *L'antenne* a entamé sa première année complète en version électronique et a été déplacée dans la section publique du site Web, ce qui lui confère une plus grande visibilité. Pour sa part, le magazine *Circuit* a entamé la diffusion de dossiers sur l'exercice des professions langagières dans les différentes régions du Canada. Des efforts particuliers ont également été faits pour assurer sa promotion auprès de divers publics.

En somme, l'exercice 2004-2005 a permis d'explorer de nouvelles avenues qui porteront assurément leurs fruits au cours des prochaines années. Évidemment, ces projets n'auraient pu être réalisés sans le concours et la collaboration précieuse de tous les bénévoles, responsables de comités et autres ambassadeurs de l'OTTIAQ. Je tiens à remercier l'équipe de la permanence pour son écoute et son soutien, et à souligner le travail assidu de Julie Villeneuve aux communications. Finalement, un mot de reconnaissance envers nos membres, qui alimentent nos réflexions et animent notre vie associative.

La vice-présidente, Communications,
Valérie Palacio-Quintin, trad. a.



L'OTTIAQ, c'est aussi...

Membres du Bureau 2004-2005

Comité administratif

Monique C. Cormier, term. a.,
présidente

Michel Parent, trad. a.,
premier vice-président,
vice-président, Affaires professionnelles

Bruce Knowlden, trad. a.,
premier vice-président,
vice-président, Affaires professionnelles
(jusqu'au 12 août 2004)

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
deuxième vice-présidente,
vice-présidente, Communications

Suzanne Mondoux, trad. a., *trésorière*
Annie Langlois, Dt. P., ARP,
administratrice nommée
par l'Office des professions du Québec

Autres administrateurs

Johanne Boucher, trad. a.
Jean-Claude Chee-Hin-Sam, trad. a.
Anne-Marie De Vos, trad. a.
Christiane Dussault, trad. a.
Francis Evande, trad. a., int. a.
Michelle Gosselin, trad. a.
Gillian Misener, trad. a.
Martine Moresco, trad. a.
Wilma Scappaticci, trad. a.

Autres administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Abdellatif Chouky
Nathalie Ebnoether

Syndics

Murielle Arsenault, trad. a., *syndique*
Louis Fortier, trad. a.,
syndic (jusqu'au 13 juin 2004)
Wallace Schwab, trad. a., term. a.,
syndic adjoint (jusqu'au 13 juin 2004)

Membres d'honneur

Jacques Boulay, trad. a.

André P. Clas, trad. a.

Betty Cohen, trad. a.

Mary E.C. Coppin, trad. a., term. a.†

Jean-Claude Corbeil

William Georges Côté, trad. a.

Jean-Paul Coly†

Jean Darbelnet†

René Deschamps, trad. a.

André Desrochers, trad. a.

Robert Dubuc, trad. a., term. a.

Lucien Forgues, trad. a., term. a.

Paul-André Fournier†

Jeanne Grégoire†

Paul A. Horguelin, trad. a.

Victor C. Jaar, trad. a.

Jean-François Joly, trad. a.

Nada Kerpan, trad. a., term. a.

Claire Laroche-Kahanov†

Jean-Marie Laurence†

Paul Galt Michaud†

Armand Papineau-Couture†

Marcel Paré†

Berthe Penverne†

Mary Plance, trad. a.

David M. Stewart†

François Vézina†

Jean-Paul Vinay†

Personnel de la permanence de l'OTTIAQ 2004-2005

M^{re} Sylvie Lavallée,
directrice générale et secrétaire
(depuis le 1^{er} juin 2004)

Diane McKay, caé,
directrice générale et secrétaire
par intérim (jusqu'au 31 mai 2004)

Hélène Gauthier,
responsable des affaires professionnelles
(depuis le 4 janvier 2005)

Julie Villeneuve,
responsable des communications

Catherine Deshaies,
agente de communication
(jusqu'au 8 août 2004)

Loraine Landry,
adjoind administrative

Pauline Pomet,
coordonnatrice à l'agrément

Marie-Ève Ducharme,
secrétaire administrative
(depuis le 12 octobre 2004)

Lilianne Bisson,
commis à la comptabilité
et à l'administration

Anne Solange Diène,
secrétaire-réceptionniste
(depuis le 15 mars 2005)

Sylvie Rouleau,
commis à la réception
et aux communications
(jusqu'au 24 février 2005)

Membres des comités de l'OTTIAQ 2004-2005

La présidente ainsi que la directrice
générale et secrétaire sont membres
d'office de tous les comités.

Comité de direction de la région de l'Outaouais

Anne-Marie De Vos, trad. a.,
présidente et représentante
au Bureau

Michel Parent, trad. a.,
premier vice-président
et représentant au Bureau

Renée Canuel-Ouellet, trad. a.,
deuxième vice-présidente

Andrée Proulx, trad. a.,
trésorière

Martine Racette, trad. a.,
secrétaire

Comité de direction de la région de la Capitale-Nationale

Gillian Misener, trad. a.,
présidente et représentante au Bureau
Grant Hamilton, trad. a.,
vice-président et responsable de la formation continue
Carole LeBel, trad. a.,
responsable des communications
Christiane Dussault, trad. a.,
représentante au Bureau
Yvon Dugal, trad. a.,
trésorier
Greg Kelm, trad. a.,
secrétaire

Secteur affaires professionnelles

Comité de l'agrément

Maria Duarte, trad. a.,
responsable du Comité
Christine Daguerre-Massieu, int. a.
Blanca Espinoza, trad. a.
Hélène Gauthier**
Marielle Hébert, term. a.
Lee Heppner, trad. a.
Pierre Lacoste, int. a.
Chantal de Lorme, trad. a.
Samir Moukal, trad. a.
Pauline Pomet**
Alain René, trad. a.
Marilyn Thomson, trad. a.

Comité de la formation

Monique C. Cormier, term. a.,
présidente du Comité
François Hardy*
Philippe Caignon
Hélène Gauthier**,
secrétaire du comité
Michel Parent, trad. a.
Paul Saint-Pierre*

Comité spécial sur le mentorat

Michel Parent,
responsable du Comité
Marjorie Agrifoglio***
Gilles Bélanger, trad. a.
Nycole Bélanger, trad. a., term. a.
Michèle Béliveau, trad. a.
Marthe Catry-Verron, trad. a.
Rita Damiani*
Gilles Gamas, trad. a.
François Gauthier, trad. a.
Hélène Gauthier**
Paola Ludovici*
Lison Macklovitch*
Wilma Scappaticci, trad. a.

Comité de la formation continue

Aline Francœur, term. a.,
responsable du Comité
Georges L. Bastin, trad. a.
Marco Fiola, trad. a.
Hélène Gauthier**
Noëlle Guilloton, term. a.
Grant Hamilton, trad. a.
Carole Poisson, term. a.

Inspecteurs-conseils

Louise Brooks, trad. a.
Linda Caron, trad. a.
Myrna Castellaro, trad. a., term. a.
Allan Parvu, trad. a.
Elisabeth Rochette, trad. a.

Comité de discipline

M^e Jacques Lamoureux,
président du Comité
Nycole Bélanger, trad. a., term. a.
Marie Bouchard, trad. a.
Victor C. Jaar, trad. a.
Eliane Orléans-Gerstein, int. a.
M^e Sylvie Lavallée**,
secrétaire du Comité

Comité d'inspection professionnelle

Betty Howell, trad. a.,
présidente du Comité
François Gauthier, trad. a.,
vice-président du Comité
Christiane Cadrin, trad. a.
Hélène Gauthier**,
secrétaire du Comité
Don Gilmore, int. a.
Carole Trottier, trad. a., term. a.

Comité de révision

Guy Bertrand, trad. a.,
président du Comité
Linda Ballantyne, int. a.
Denise Della Mora, trad. a., term. a.
Hélène Gauthier**,
secrétaire du Comité
Annie Langlois*
Ilda Moreyra Basso, trad. a.

Comité d'arbitrage des comptes

Jean-Jacques Lavoie, trad. a.,
président du Comité
Nathalie Cartier, trad. a., term. a.
Hélène Gauthier**,
secrétaire du Comité
Marielle Hébert, term. a.
Johanne Leclerc, trad. a.

Comité spécial sur les actes réservés

Betty Cohen, trad. a.,
responsable du Comité
Donald Barabé, trad. a.
Wallace Schwab, trad. a., term. a.



Projet Guide de la pratique professionnelle en terminologie

Pauline Prince, term. a.,
chargée de projet

Projet Guide de la pratique professionnelle en traduction

Wallace Schwab, trad. a., term. a.,
chargé de projet

Projet Vente à forfait d'activités de formation continue

Aline Francœur, term. a.,
chargée de projet

Projet Mise à jour du règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'OTTIAQ

M^e Sylvie Lavallée**,
chargée de projet

Secteur communications

Comité de rédaction de Circuit

Michel Buttiens, trad. a.,
responsable du Comité
Yolande Amzallag, trad. a.
Brigitte Charest***
Pierre Cloutier, trad. a.
Marie-Pierre Héту, term. a.
Gloria Kearns*
Didier Lafond*
Solange Lapierre*
Éric Poirier, trad. a.
Eve Renaud, trad. a.
AnneMarie Taravella***
Françoise Tardif*
Julie Villeneuve**

Comité des prix

Elaine Polvin, trad. a.,
responsable du Comité
Johanne Chevalier, trad. a.
Noëlle Guilloton, term. a.
Nada Kerpan, trad. a., term. a.
Dennis Maloney, trad. a.
Monique Martel, trad. a.
Karin Montin, trad. a.
Julie Villeneuve**

Comité du site Web

Hilles Hamersley, trad. a.,
responsable du Comité
Eve Renaud, trad. a.
Nelson Tactuk, trad. a.
Julie Villeneuve**

Projet Congrès 2004

Danielle Henripin, trad. a.,
chargée de projet
Monique C. Cormier, term. a.
Bruce Knowlden, trad. a.
Valérie Palacio-Quintin, trad. a.
Julie Villeneuve**

Projet L'antenne

Linda Caron, trad. a.,
chargée de projet

Projet Recrutement

Julie Villeneuve**,
chargée de projet

Projet Étudiants

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
chargée de projet

Projet Journée mondiale de la traduction

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
chargée de projet

Projet Sondage sur la tarification et les salaires

François Gauthier, trad. a.,
chargé de projet

Projet Sondage sur les services aux membres

Lise Genest, trad. a., term. a.,
chargée de projet

Projet Concours de nouvelles

Micheline Simard, trad. a.,
chargée de projet

* Collaborateurs externes

** Employées de la permanence

*** Étudiants inscrits à l'OTTIAQ
et candidats à l'agrément

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : (514) 845-4411 ■ 1 800 265-4815
Télécopie : (514) 845-9903
info@ottiaq.org
www.ottiaq.org

Région de l'Outaouais
Case postale 1451, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y1
Téléphone : (819) 920-0249

Région de la Capitale-Nationale
101, avenue Wilfrid-Laurier
Québec (Québec) G1R 2K8
Téléphone : 1 800 265-4815

Production du rapport annuel
Coordination : Julie Villeneuve, responsable des communications
Conception graphique et impression : Mardigrafe

Dépôt légal 2^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec



**Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec**

Aux grands mots, les grands moyens